

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de Saône-et-Loire

Parc Archéologique et Botanique de Solutré

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de Saône-et-Loire
Parc Archéologique et Botanique de Solutré

Nom du parc	Parc Archéologique et Botanique de Solutré
Commune	Solutré-Pouilly
Département	Saône-et-Loire
Région	Bourgogne-Franche-Comté
Date de création	20 ^e siècle
Type de propriétaire	Région
Coordonnées	Musée Départemental de Préhistoire 71960, Solutré-Pouilly Mail : museesolutre@cg71.fr www.musees-bourgogne.org
Localisation	Latitude : 46.3462758779089 Longitude : 4.71086025238037
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Le parc archéologique et botanique de Solutré se situe sur le site archéologique de renommée mondiale classé en partie Monument Historique le 3 août 1942, l'autre étant inscrite au titre de l'inventaire des Monuments Historiques. Le 18 novembre 1985, il est classé en totalité.

De 1991 à mai 2002, 160 hectares de terres des roches du Mont Pouilly, de Vergisson et de Solutré (dont le parc archéologique et botanique) sont classés Natura 2000.

Le parc archéologique implanté sur les pelouses calcicoles fait parti des S.I.C : Sites d'importance communautaire en application des directives européennes dites "Oiseaux" et "Habitats" de 1979 et 1992.

Le classement Natura 2000 a été effectué afin de protéger cet écosystème en voie de disparition face à la disparition des traditions agropastorales : les arbustes puis les arbres recolonisent le milieu provoquant sa fermeture et la disparition de la faune et la flore associées.

En 1989, une étude d'aménagement du site archéologique, acquis par l'État en 1967, est confié à un cabinet d'architecture et d'urbanisme par le Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne. En 1993, la Direction du Patrimoine accepte le principe de confier la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement du site au Conseil général de Saône-et-Loire. Dans un même temps, la Direction des Musées de France décide de participer au financement de l'opération compte tenu du caractère muséographique marqué du projet. En 1998, le cabinet d'architecture Frénak et Mosbach est recruté par un jury, sur références, pour la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement du jardin archéologique. Le projet est alors présenté et validé par la commission départementale des sites.

Description

Ouvert depuis le mois de juillet 2006, le Parc archéologique et botanique de Solutré a été aménagé sur le célèbre gisement archéologique où pendant plus de 25 000 ans, les hommes préhistoriques ont chassé des milliers de chevaux et de rennes. La visite est organisée de façon à mener le visiteur par un sentier balisé, ponctué de plusieurs stations évoquant les aspects marquants du paysage, les espèces végétales caractéristiques du milieu naturel et les résultats essentiels des recherches archéologiques.

Sur une superficie d'environ un hectare, le parcours est ponctué de huit stations abordant différents thèmes : la géologie, les techniques de chasse, le paysage durant la préhistoire, la découverte et les premières fouilles du site, les fouilles contemporaines, le gisement et ses vestiges.

Le parc archéologique et botanique permet également au visiteur de découvrir les espèces végétales caractéristiques du site grâce à une signalétique indiquant les principales plantes et arbres visibles tout au long du parcours.

Le parc archéologique se situe sur les pelouses calcicoles au pied même de la roche de Solutré et offre un point de vue admirable sur toute la vallée de la Saône.

Site archéologique unique en Europe. Roche de Solutré (Monument Historique en 1909 : protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque).

Documents iconographiques





Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 1ha

Protection : classé au titre des Monuments Historiques

Botanique

Arbres d'alignement : Fraxinus exelsior (frêne élevé) ; Acer campestre (érable champêtre) ; Robinia pseudoacacia (robinier faux-acacia) ; Quercus pubescens (chêne pubescent)

Arbres fruitiers : Prunus mahaleb (cerisier de sainte-Lucie) ; Pirus communis (poirier) ; Juglans regia (noyer)

Arbustes : Hippocrepis emerus (coronille faux-séné ; protégé) ; Prunus spinosa (prunellier) ; Ribes uva-crispa (groseiller à maquereaux) ; Rosa canina (églantier) ; Ligustrum vulgare ; Sambucus nigra ; Cornus sanguinea (cornouiller sanguin)Plantes vivaces: Sedum album (orpin blanc) ; sedum reflexum (orpin réfléchi) ; Rumex scutatus (oseille à feuilles rondes)

Fleurs annuelles : Himantoglossum hircinium (orchis-bouc : protégée) ; Aceras anthropophorum (orchis homme pendu : protégée) ; Helleborus foetidus (hellebore fétide) ; Sanguisorba minor (Pimprenelle) ; Hypericum perforatum (Millepertuis) ; Saponaria officinalis (Savonnière) ; Rubia peregrina (garance voyageuse) ; Crataegus monogyna (aubépine) ; Fragaria vesca (fraisier sauvage) ; Verbascum thapsus (molene bouillon blanc) ; Campanula rotundifolia (campanule à feuille ronde) ; Seseli montanum (seseli des montagnes) ; Clematis vitalba (clematite) ; geranium robertianum (geranium herbe à Robert) ; geranium dissectum (geranium découpé); geranium molle (geranium mou)

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Durée de la visite : 01h00

Visite libre : oui

Documents disponibles : fiche de visite et plan du parc

Caractéristiques du parc/jardin

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de Saône-et-Loire
Parc Archéologique et Botanique de Solutré

Type de jardin: **Jardin botanique**

Statut du jardin: **public**

Accueil du public: **ouvert au public**

Classification: **Classé au titre des Monuments Historiques**